



médical

ressources humaines

technologique

## PROGRAMME RÉACTION

Intervenir rapidement auprès  
du personnel victime  
d'une agression



GRUPE MUTUALISTE EUROPÉEN  
ASSURANCE ET MANAGEMENT DES RISQUES

# Qu'est-ce que le programme RÉACTION ?



## En quoi consiste-t-il ?

Programme court de 3 à 5 séances réalisé **après l'agression**, qui permet une reprise rapide de l'activité si le bénéficiaire est en arrêt, ou le maintien dans l'activité et prévient l'apparition de troubles psychopathologiques

## Dans quel contexte ?

À la suite d'une agression verbale ou physique sur leur lieu de travail, votre personnel peut demander à être accompagné pour surmonter cette épreuve

Véritable soutien destiné aux bénéficiaires victimes d'agression, ce programme **permet de prévenir les arrêts longs et favorise le maintien en activité**

## Le Programme Réaction

## Comment ?

Un accompagnement psychologique sous forme de **séances individuelles de debriefing**. Assurées par un(e) psychologue clinicien(ne) membre de notre réseau, les séances peuvent être prises en charge intégralement par votre contrat d'assurance du personnel, et réglées directement au (à la) psychologue par nos services

## A qui est destiné le programme ?

RÉACTION s'adresse au personnel de la collectivité couvert par votre contrat **d'assurance du personnel**, sous certaines conditions : le bénéficiaire doit notamment être demandeur de cette prestation et doit avoir été confronté à une situation d'agression ou à caractère traumatique

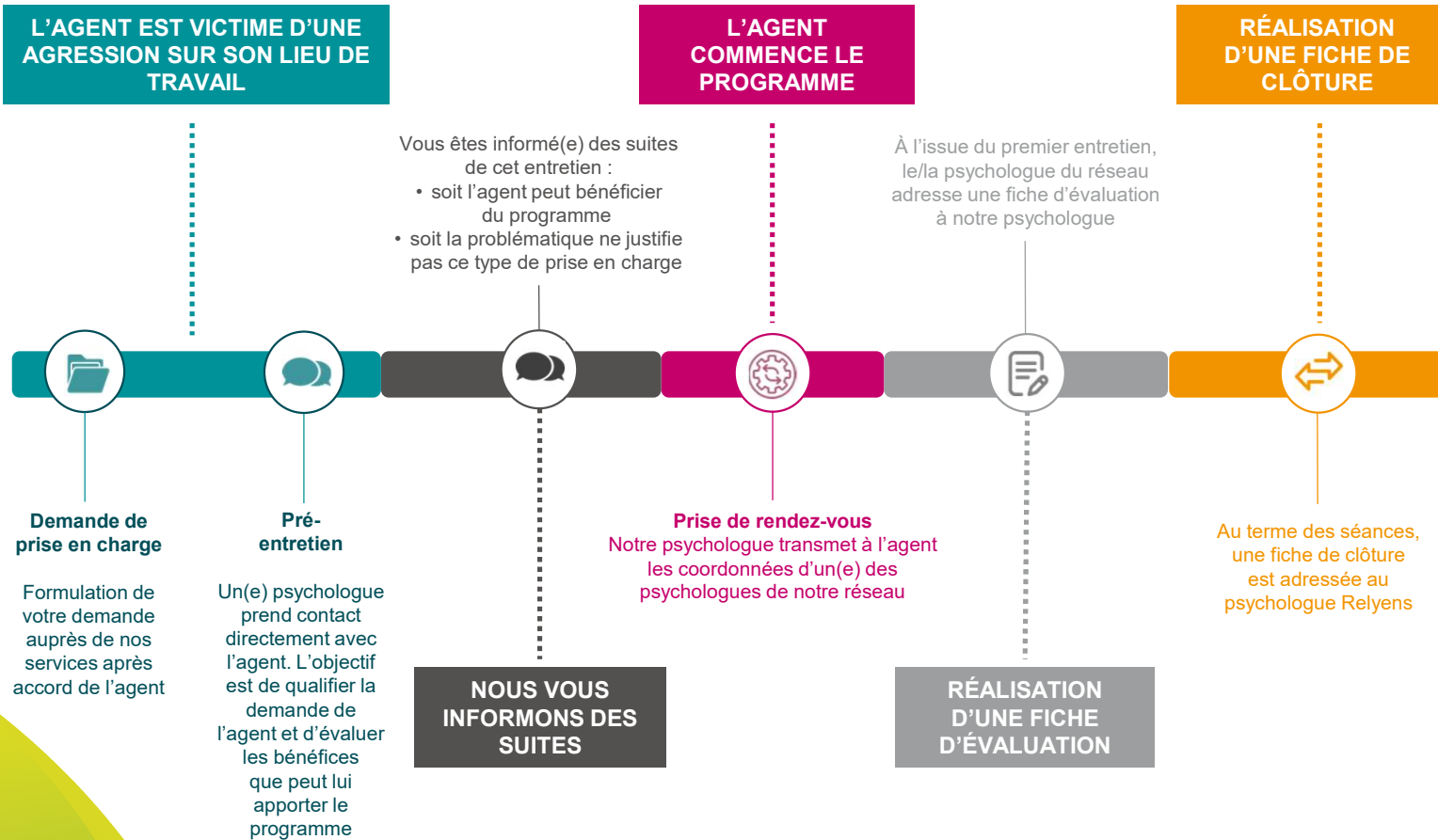
## Quels sont les bénéfices ?

- **Pour le bénéficiaire :**
  - l'opportunité de surmonter rapidement le choc de l'agression
  - une prise en charge immédiate par un(e) psychologue
  - une garantie de confidentialité
  - une aide à la reprise et/ou au maintien dans l'emploi
- **Pour l'employeur :**
  - la mise en place d'une action rapide et ponctuelle pour prévenir les arrêts
  - la mise à disposition d'un réseau national de psychologues certifiés





# Un programme rapide et court pour faire face aux agressions



## La prise en charge de vos agents dépend de conditions d'éligibilité.

Il existe cependant d'autres solutions : n'hésitez pas à nous contacter au **02 48 48 14 60**  
 Au cas où certaines situations ne satisferaient pas ces critères, nous étudierions ensemble le programme le mieux adapté à l'agent en difficulté.



Relyens, Groupe mutualiste européen en Assurance et Management des risques, agit au quotidien auprès des acteurs de la Santé et des Territoires pour sécuriser leur activité et garantir la continuité et la qualité de leur mission d'intérêt général, au bénéfice des patients et des citoyens.

Depuis presque 100 ans, nous créons et tissons le lien qui nous unit avec nos parties prenantes pour avancer, ensemble, dans un monde où la confiance se nourrit, se partage, se transmet et se mutualise.

**Maîtriser les risques,  
mutualiser la confiance.®**

Relyens SPS : S.A. au capital de 52 875 € - Société de courtage d'assurance - 335 171 096 RCS Bourges  
Siège social : Route de Creton - 18110 VASSELAY - N° ORIAS 07000 814 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)  
Organisme de formation professionnelle déclaré sous le n° 24180125318 auprès du Préfet de région

Les informations contenues dans ce document sont non-contractuelles et susceptibles d'être modifiées à tout moment et sans préavis. L'éditeur de ce document ne saurait voir sa responsabilité tant contractuelle que délictuelle engagée, pour les dommages découlant des actions commises ou omises en raison du contenu de l'information fournie.

Copyright Relyens 2023 - Crédits photos : droits réservés

**VOUS AVEZ BESOIN DE PLUS  
D'INFORMATIONS ?**

**Unité de soutien psychologique et  
maintien dans l'emploi**

**Tél: 02 48 48 14 60**

**Mail: [soutienpsy@relyens.eu](mailto:soutienpsy@relyens.eu)**

**relyens.eu**



GRUPE MUTUALISTE EUROPEEN  
ASSURANCE ET MANAGEMENT DES RISQUES